

Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Période avril 2019 - avril 2020

Année budgétaire 2019

Site Natura 2000 FR7200664 Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne

Département de la Dordogne



Table des matières

Préambule	3
Rappel des enjeux et objectifs	3
Phase de préparation à la mise en œuvre du docob	4
a. Appropriation du DOCOB	4
b. Information et communication sur les mesures de gestion	4
Phase de mise en œuvre des mesures de gestion – Contrat Ni-ni.....	7
Phase de mise en œuvre de mesures de gestion – MAEC	8
a. Projet agro-environnemental et climatique (PAEC).....	8
b. Information Communication sur le PAEC.....	11
c. Bilan des contrats MAEC engagés en 2019	11
d. Elaboration de plans de gestion Pastoraux.....	11
e. Bilan des contractualisations MAEC sur 5 ans.....	11
Assistance à l’application du régime d’évaluation d’incidences	15
Suivi des populations de chiroptères	15
Sollicitations	16
Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du DOCOB	17

PREAMBULE

Le site Natura 2000 FR 7200664 « Coteaux calcaires de la Vallée de la Dordogne » s'étire sur une soixante de kilomètres en amont de la confluence entre la Vézère et la Dordogne, en grande majorité sur la rive droite de la rivière Dordogne.

Il a été créé en application de la Directive européenne « Habitat Faune Flore » et s'est doté en 2006 d'un document d'objectif (DOCOB), validé par arrêté préfectoral en février 2013.

Pour mener à bien la mission d'animation du site, les services de l'Etat ont pris du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (au travers de son antenne du Périgord Noir).

Le présent bilan synthétise les opérations réalisées entre avril 2019 et avril 2020.

RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS

Le site Natura 2000 comprend 3768 ha, répartis sur 27 communes. On y rencontre **5 habitats d'intérêt communautaire**, désignées comme suit :

- **Forêts de *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*** (boisements de chênes verts) :

Installés sur les versants pentus des coteaux, en exposition sud à sud-ouest, on les retrouve essentiellement sur la moitié Est du site.

- **Pelouses sèches semi-naturelles et facies d'embuissonnement sur calcaire :**

Issues de déforestations anciennes, elles sont menacées de fermeture du fait de l'abandon de pratiques agricoles traditionnelles (notamment le pastoralisme).

- **Formations à *Juniperus communis* sur landes et pelouses calcaires** (landes à genévriers)

Elles sont généralement développées en taches, au sein des pelouses sèches calcicoles

- **Pentes rocheuses calcaires, avec végétation chasmophytique**

Ce sont des falaises abruptes, qui emprisonnent une végétation pionnière qui colonise les anfractuosités

- **Grottes non exploitées par le tourisme**

Elles servent souvent de gîtes pour des espèces protégées, notamment des chauves-souris.

Par ailleurs, si aucune espèce, n'était mentionnée dans le Formulaire Standard de Données (FSD), l'élaboration du DOCOB a mis en évidence l'utilisation régulière du site Natura 2000 par **2 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire (Petit rhinolophe et Grand rhinolophe)**. De plus, la découverte d'un gîte de reproduction dans des anciens fours à chaux sur la commune de Domme, comprenant plus d'un millier d'individus (**Rhinolophe euryale, Grand rhinolophe et Murin à oreilles échancrées**), a accentué les enjeux du site. L'ancien four à chaux de Domme constitue donc un **site d'intérêt national** selon les critères d'évaluation retenus dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des chiroptères 2009–2013. Une étude de leurs territoires de chasse a été réalisée en 2012 par le CEN Aquitaine, avec l'analyse des territoires de chasse de chasse du Rhinolophe euryale et des propositions de mesures favorables à l'espèce et à la conservation de ses territoires de chasse.

Les enjeux du site, inscrits dans le DOCOB, sont les suivants :

- Conserver des pelouses sèches et landes à genévrier. Ces milieux constituent un enjeu fort pour le maintien du patrimoine naturel sur le site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne ;
- Maintenir des boisements de Chêne vert. Cette formation constitue un enjeu pour le patrimoine naturel du site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne ;
- Maintenir l'équilibre entre la fréquentation du site Natura 2000 et la conservation du patrimoine naturel.

Les actions mises en place doivent également contribuer à la préservation des colonies de chauves-souris dont les enjeux sont les suivants :

- Maintenir et développer un réseau important et continu de corridors de déplacements dans le paysage agricole des vallées ;
- Maintenir et développer des pratiques humaines (notamment agricoles) en prenant en compte les besoins des chauves-souris.

Les enjeux du Docob sont déclinés en programme d'action résumé comme suit :

- Préserver les habitats naturels et les espèces
- Suivre l'efficacité des actions de gestion
- Sensibiliser et informer les acteurs usagers et le public
- Animer la mise en œuvre du document d'objectif

Les mesures de gestion proposées doivent également tenir compte des besoins relatifs aux chiroptères.

PHASE DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

a. Appropriation du DOCOB

Le CEN Aquitaine et la Chambre d'Agriculture ayant mis en œuvre les trois premières années d'animation du site, cette phase d'appropriation du Docob est donc **sans objet**.

b. Information et communication sur les mesures de gestion

Site Internet

Un site internet dédié au site Natura 2000 a été réalisé en 2018, il est accessible à l'adresse suivante :

<http://cen-aquitaine.fr/natura2000/coteaux-calcaires-vallee-Dordogne/>

Une carte dynamique du périmètre Natura 2000 est insérée au site. Elle permet à tout un chacun de se repérer précisément sur ses parcelles et de visualiser l'emprise du site.

Cette demande avait été régulièrement formulée au cours des différents COPIL (de nombreux sites Natura).

Des mises à jour régulières sont réalisées (actualités, alimentation de documents en téléchargements, etc..) afin de communiquer sur l'ensemble des éléments relatifs au site (informations sur la mise en œuvre des contrats forestiers et Ni-Ni, consultation de documents en ligne ...).

Réalisation de documents de communication

Deux plaquettes distinctes ont été créées :

- Une plaquette « Présentation » sur laquelle on retrouve des éléments présentant le site, le dispositif Natura 2000, les enjeux en terme de patrimoine naturel, les problématiques de conservation des habitats et espèces ;
- Une plaquette « Outils de gestion » exposant les différentes outils de contractualisation disponibles pour la mise en œuvre d'actions de gestion concrètes répondant aux objectifs du DOCOB

Les visuels de la plaquette « Présentation » sont présentés ci-après.

The image shows a presentation plaque for the Natura 2000 site 'Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne'. The layout is as follows:

- Top Left:** Title 'Natura 2000 Une démarche volontaire'. Below it, text explaining the voluntary management approach in France and listing local actors (residents, project holders, etc.).
- Top Right:** Contact information for the site animators: 'Envie d'en savoir plus ? Vous pouvez contacter les animateurs du site'. A green box contains the contact details for the Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine: Nolwenn QUERO, n.quero@cen-na.org, Tél : 05.53.80.93.98.
- Middle Right:** A grey box contains contact details for the Chamber of Agriculture of the Dordogne: Bernadette BOISVERT, bernadette.boisvert@dordogne.chambagri.fr, Tél : 05.53.28.60.80.
- Bottom Center:** Logos of funding partners: 'Avec le soutien financier de' followed by logos for the European Union, Nouvelle-Aquitaine, and the Dordogne Chamber of Agriculture.
- Right Side:** Large title 'Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne' with the Natura 2000 logo and the word 'Présentation' in large green letters. Below is a photograph of the site.
- Bottom Right:** Vertical text: 'Illustration/conception graphique: CEBH, Nouvelle-Aquitaine 2020. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.'

Figure 1: Visuel 1 - Plaquette présentation du site Natura 2000

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent. Natura 2000 a pour vocation la conservation de ce patrimoine naturel en valorisant les usages locaux qui ont contribué au maintien de cette biodiversité.



Favoriser l'ouverture des milieux

Autrefois entretenus par les animaux, notamment des petits troupeaux de brebis, les coteaux calcaires sont aujourd'hui soumis à la déprise agricole entraînant un embroussaillage progressif des milieux ouverts comme les pelouses sèches. Ce phénomène entraîne la disparition des espèces de faune et de flore spécifiques à ces milieux. Un des enjeux majeurs du site Natura 2000 est de préserver ces habitats naturels en mettant en place des actions de gestion favorisant la réouverture des milieux.

Le patrimoine naturel

Les coteaux calcaires qui bordent la vallée de la Dordogne sont constitués d'une mosaïque de milieux naturels parmi lesquels on retrouve des pelouses sèches, des landes à genévriers, des forêts de chênes verts... Ces milieux reconnus comme rares au niveau européen abritent une faune et une flore remarquables comme l'Azuré du Serpolet, l'Euphorbe de Séguier ou encore le faucon pèlerin.

Au sein du périmètre Natura 2000 est également présent un site d'intérêt majeur pour la préservation de certaines espèces de chauves-souris, le Grand Rhinolophe et le Rhinolophe euryale notamment.

Zoom : Pastoralisme et gestion d'espaces naturels

Le pastoralisme est un atout pour la gestion des milieux sensibles tels que les pelouses calcaires. Les animaux pâturent et entretiennent un milieu où il est difficile de faire un entretien mécanique. Ainsi un pâturage par des moutons lorsqu'il est adapté permet d'éviter l'enrichissement et de conserver les milieux ouverts où les enjeux de préservation de la biodiversité sont importants.

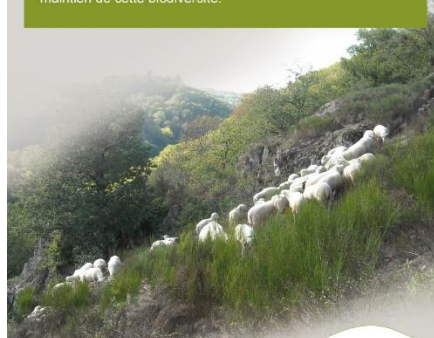


Figure 2: Visuel 1 - Plaquette présentation du site Natura 2000

Réunions d'information auprès des communes

Des rencontres individuelles avec les équipes municipales ont été réalisées. Plusieurs points ont été abordés au cours de ces entretiens :

- présentation du dispositif Natura 2000
- historique pour le site
- présentation des actions réalisées
- présentation des outils à disposition
- rappel sur les missions des animateurs
- échanges autour du foncier et des perspectives de contractualisation

Ces échanges ont eu lieu :

- Le 19 avril 2019 pour la commune du Coux et Bigarouque - Mouzens
- Le 16 octobre 2019 pour la commune de Trémolat

En raison de la proximité des élections municipales, deux autres élus ont souhaité reporter ces rencontres après le mois de mars 2020. Suite à la crise sanitaire en France et aux mesures de confinement prises, ces rencontres seront programmées ultérieurement.

PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION – CONTRAT NI-NI

Une analyse du foncier et des secteurs à enjeux (uniquement ciblés sur les habitats de pelouses calcaires sèches et / ou landes à genévriers pour l'instant) a été réalisée en 2018.

Suite aux rencontres avec les Maires de Trémolat et du Coux-et-Bigaroque-Mouzens, 13 propriétaires différents ont été contactés par courrier ou mail. Des relances téléphoniques ont été effectuées pour certains mais aucune rencontre n'a pu être programmée à l'heure actuelle.

Les cartes ci-après localisent les parcelles sur lesquelles l'animation foncière a débuté.

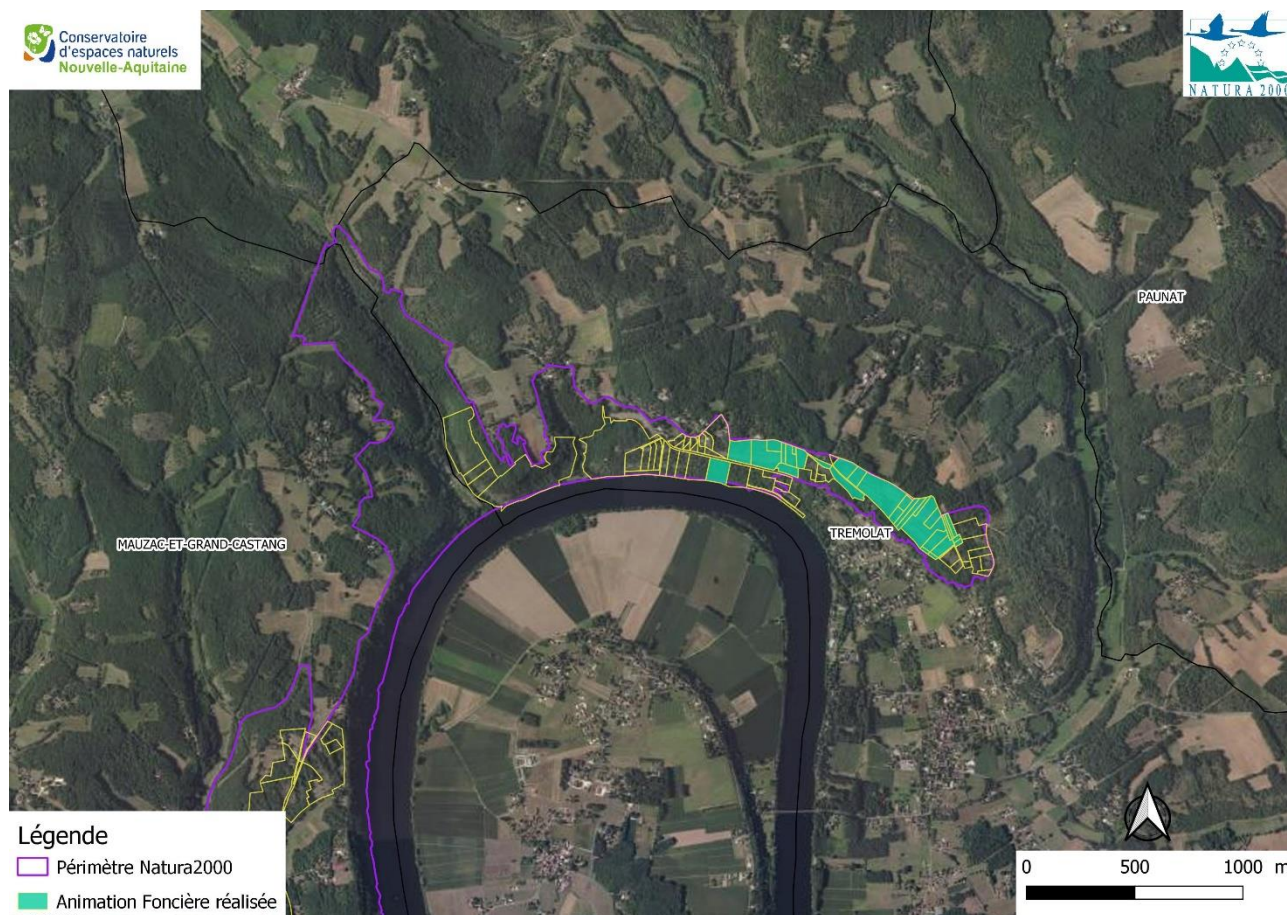


Figure 3: Animation foncière 2019 – Commune de Trémolat

En 2019, le CEN Nouvelle Aquitaine s'est porté acquéreur d'une parcelle de 1.40 ha de pelouse calcaire plus ou moins embroussaillée située sur la commune de Trémolat.

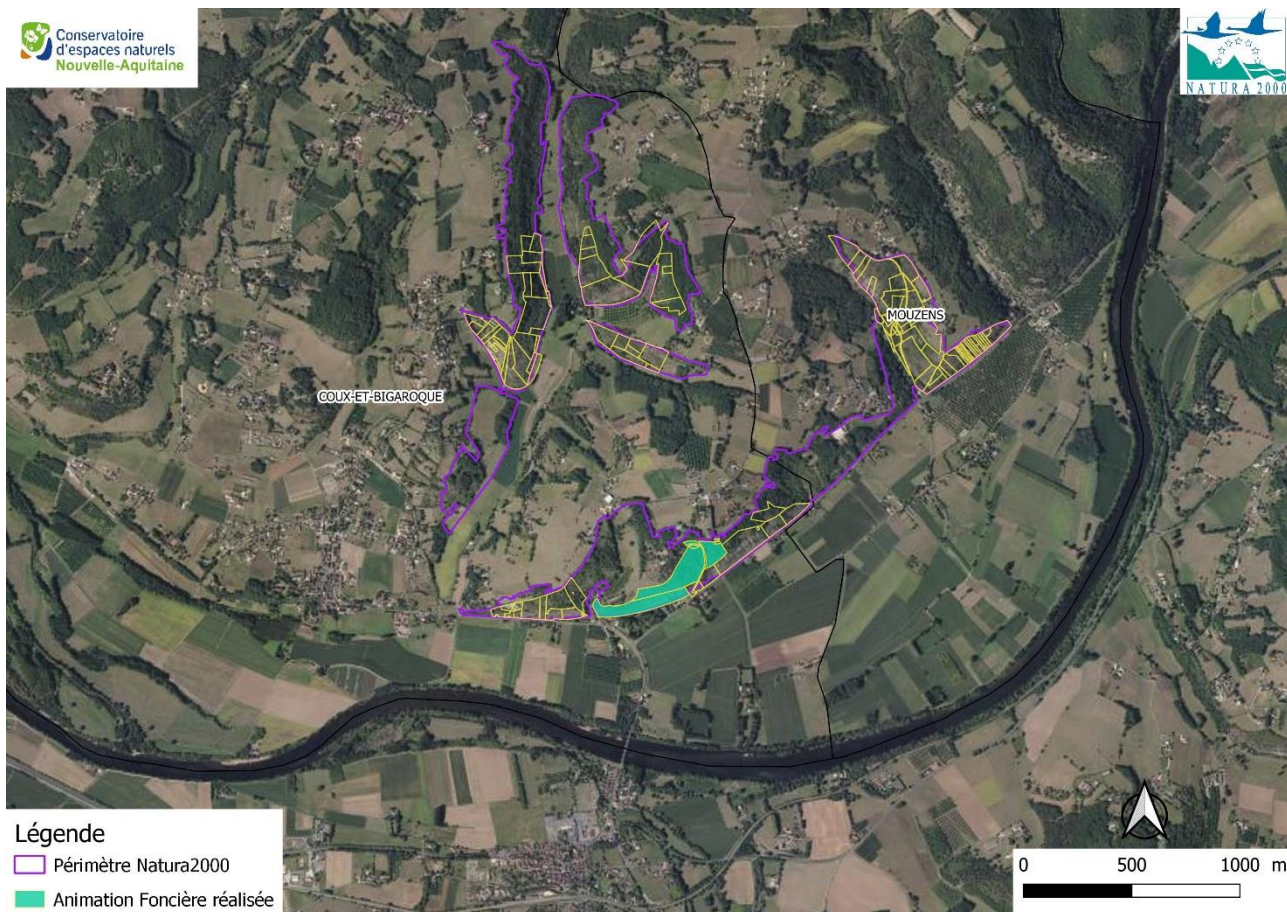


Figure 4: Animation foncière 2019 Le Coux-et-Bigaroque - Mouzens

La commune de Saint-Chamassy a été sensibilisée aux enjeux liés à la présence de pelouses calcaires sur son territoire par l’animateur du site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère ». Suite à cette rencontre, le maire s’est montré intéressé par la souscription d’un contrat Natura 2000 sur les parcelles dont la commune est propriétaire. Une rencontre est d’ores et déjà programmée après les élections pour discuter des possibilités de contractualisation.

Une réflexion est actuellement en cours sur la pertinence de mutualiser le foncier de plusieurs sites Natura 2000 (Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne, Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou, Coteaux calcaires de Borrèze) en vue de proposer un contrat de gestion des milieux par pastoralisme avec gardiennage de troupeau d’ovins.

PHASE DE MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE GESTION – MAEC

a. Projet agro-environnemental et climatique (PAEC)

Dans le cadre de la programmation FEADER 2014-2020, chaque année la région Nouvelle Aquitaine lance un appel à projet pour des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques proposant des mesures agro-environnementales à mettre en œuvre sur des territoires à enjeu. Le PAEC, porté par un opérateur local, doit reposer sur un diagnostic des enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Il définit la liste des MAEC mobilisables (cahier des charges proposés sur le territoire), il liste les actions complémentaires aux MAEC à

mettre en œuvre (animation, investissements, diagnostics...), il précise des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

Le site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne est inclu dans la zone pastorale de Dordogne et dans le PAEC nommé « PAEC des Coteaux calcaires du Sud-Dordogne – PAEC_CCSD » mis en œuvre à partir 2015. L'opérateur est la Chambre d'agriculture 24 en partenariat avec le CEN Nouvelle Aquitaine. Les enjeux principaux découlent de la déprise agricole et de la baisse des effectifs pâturant ; ils sont les suivants :

- La fermeture des milieux qui banalise les paysages et renforce les risques d'incendie (enjeu lié à la zone pastorale)
- La perte de biodiversité, notamment sur les pelouses et landes calcicoles (enjeu lié aux sites Natura 2000)
- La présence d'un gîte à chauves-souris d'importance internationale sur la commune de Domme, dont l'aire d'alimentation recouvre une partie du site Natura 2000 des coteaux calcaires de la Vallée de la Dordogne.

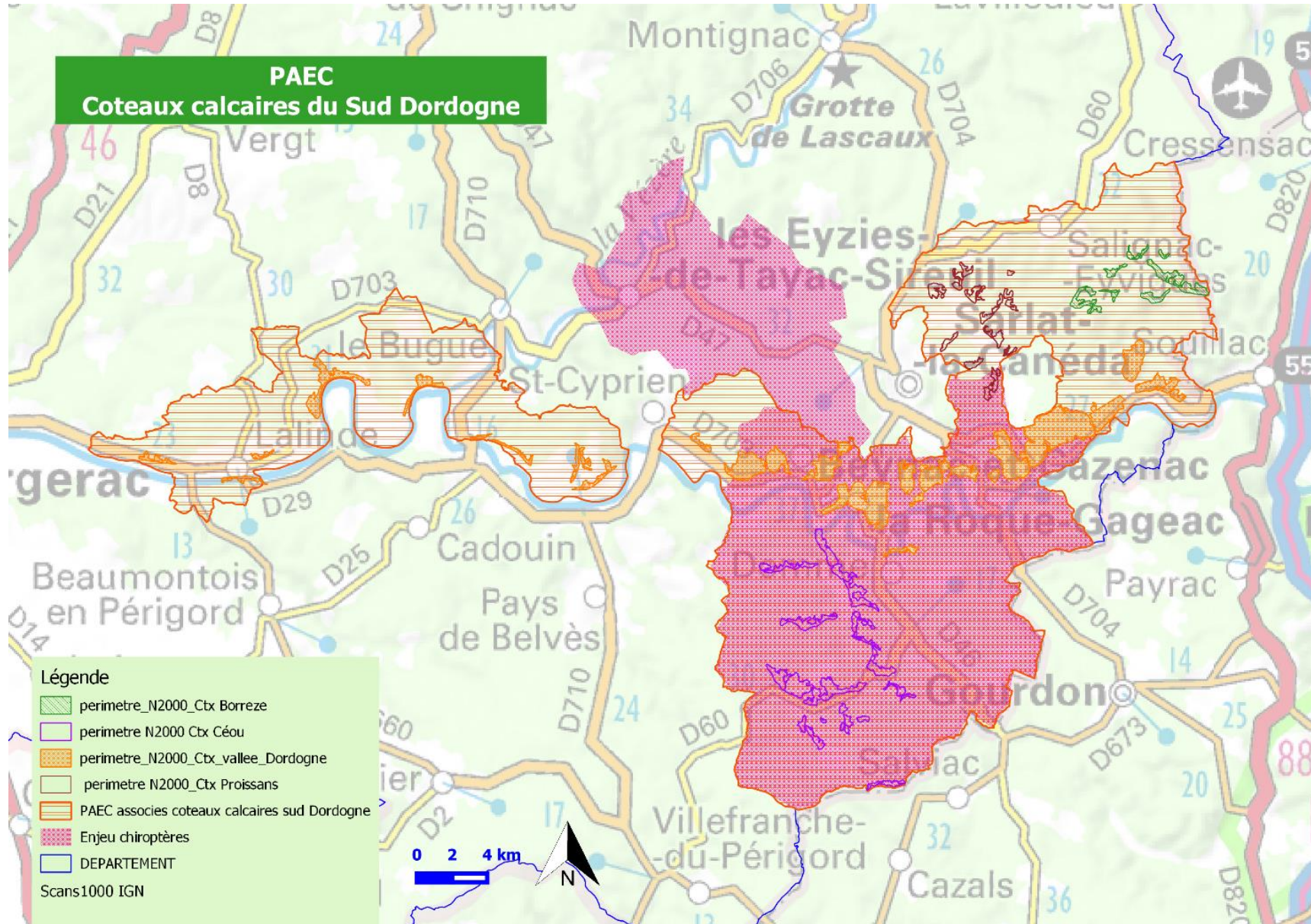
Chaque année le PAEC est réajusté pour répondre aux objectifs définis par la région (devenue Nouvelle Aquitaine) tout en s'adaptant aux enjeux du territoire. Il intègre un bilan de l'année précédente et des prévisions de nouvelles contractualisations.

Tableau 1: Liste des MAEC proposées dans le PAEC AQ_CCSD 2019 et 2020

Mesures prévues en 2020 = mesures 2019			
Code (RR_TTTT_MAEC)	Intitulé complet de la mesure	Opérations mobilisées	Montant (€/ha)
AQ_CCSD_SHP1	Opération individuelle systèmes herbagers et pastoraux - maintien	MAEC SHP Ind.	58.29
AQ_CCSD_HE01	Milieux ouverts - maintien de l'ouverture par gestion pastorale	HERBE_09	75.44
AQ_CCSD_HE07	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation	HERBE_06 (20 j.) + HERBE_03	165,32
AQ_CCSD_HE08	Conversion de terres arables en prairies avec absence de fertilisation	COUVER06 + HERBE_03	399.69

La 3^{ème} tranche d'animation en cours est située entre deux campagnes de MAEC :

- La phase d'information – sensibilisation – diagnostics et plans de gestion MAEC pour la campagne 2019, qui s'est déroulé d'avril à juin 2019 ;
- La phase de réponse à l'appel à projets PAEC pour la campagne 2020, qui s'est déroulé entre décembre 2019 et janvier 2020.



b. Information Communication sur le PAEC

Pour la campagne 2019, la communication s'est traduite par :

- Information auprès de l'ensemble des agriculteurs adhérents au CrDA, via notre journal « l'Agriculteur du Périgord Noir »
- Une communication lors d'une réunion d'information PAC auprès des agriculteurs du Périgord Noir
- Rencontres individuelles avec des éleveurs sur le terrain : 1 seul exploitant agricole nous a contactés dans le périmètre pour vérifier la faisabilité d'un engagement MAEC sur son exploitation.

c. Bilan des contrats MAEC engagés en 2019

2 diagnostics individuels ont été réalisés, dont un commun avec le site des coteaux calcaires de Proissans.

Tableau 2: Bilan des mesures engagées sur les communes des Coteaux calcaires de la Vallée de la Dordogne en 2019

PAEC	Engagement	Raison sociale	Commune siège	Surface totale	SHP1	HE01	HE07	HE08
AQ_CCSD	2019	EARL de La Borie de Siaud	PROISSANS	8,76	8,76			
AQ_CCSD	2019	LAUVIE Matthieu	PEYRILLAC Et M.	22,84	22,84			

Le diagnostic réalisé pour l'EARL de la Borie de Siaud était commun au site des coteaux calcaires de Proissans car l'exploitation est répartie sur les deux territoires.

d. Elaboration de plans de gestion Pastoraux

La mesure AQ_CCSD_HE01 n'a pas été engagée sur ce territoire en 2019 ; aucun plan de gestion pastoral n'a donc été établi.

e. Bilan des contractualisations MAEC sur 5 ans

Tableau 3: Tableau de synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Nbr de diagnostics réalisés	3	0	1	0	2	6
Nbr contrats MAEC engagés	3	0	1	0	2	6
surf correspondante estimée (ha)	117,25	0	44,25	0	22,84	184,34
Volume financier estimé pour 5 ans	44 067 €	0 €	12 911 €	0 €	10 025 €	67 003 €

Au total, 6 diagnostics ont été réalisés au cours des 5 années de mise en œuvre du Programme Agri-Environnemental et Climatique AQ_CCSD sur les communes du site Natura 2000 concerné pour **6 exploitations engagées en MAEC**.

Tableau 4: Intitulés des mesures souscrites et surfaces engagées par territoire

Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant / ha / an	Coteaux Dordogne surface en HA
AQ_CCSD_SHP1	Mesure systèmes herbagers et pastoraux individuelle	58,33 €	146
AQ_CCSD_HE01	Milieus ouverts - Maintien de l'ouverture par gestion pastorale	75,44 €	65
SURFACE TOTALE ENGAGÉE EN MAEC			184

184 ha sont engagées en mesure systèmes herbagers et pastoraux et/ou en gestion pastorale, visant à réinvestir des parcelles embroussaillées et/ou boisées par une gestion extensive, pour limiter la fermeture des milieux en zone de déprise agricole. Ces mesures ont une incidence forte sur les habitats d'intérêt communautaires des coteaux très menacés par la fermeture qui tend à banaliser les milieux et à réduire la biodiversité associée.

Les surfaces engagées sont localisées en grande majorité à l'extrême Est du périmètre Natura 2000, sur les communes de Peyrillac-Et-Millac, Carlux et Calviac-En-Périgord. On retrouve également quelques surfaces engagées sur la commune de Coux-Et-Bigaroque. Au total, un peu plus de 7 ha sont localisés dans le site Natura 2000.

Ce bilan est réalisé sur la base des diagnostics, et ne tient pas compte des modifications qui ont pu intervenir après engagement PAC (retrait de certaines parcelles à la demande de l'agriculteur ou suite à l'instruction du dossier).

La dynamique d'engagement MAEC est plus faible sur ce site Natura 2000 que sur les autres sites de coteaux calcaires du sud Dordogne. Une des explications réside dans le fait que les communes qui bordent la rivière ont une activité davantage centrée sur la vallée (grandes cultures, noyeraies, asperges...) que sur l'exploitation des coteaux avec des pentes importantes. L'activité d'élevage extensif est moins présente que sur le reste du territoire.

Pourtant dans le secteur Ouest du périmètre, de Mouzens jusqu'à Mauzac-Et-Grand-Castang, prioritaire au regard des enjeux de pelouses et de landes en voie de fermeture, un important travail de sensibilisation (rencontres individuelles) a été réalisé en 2015 et 2016 auprès de la quasi-totalité des éleveurs herbivores pour tenter de les mobiliser. Le taux de réponse a été très faible.

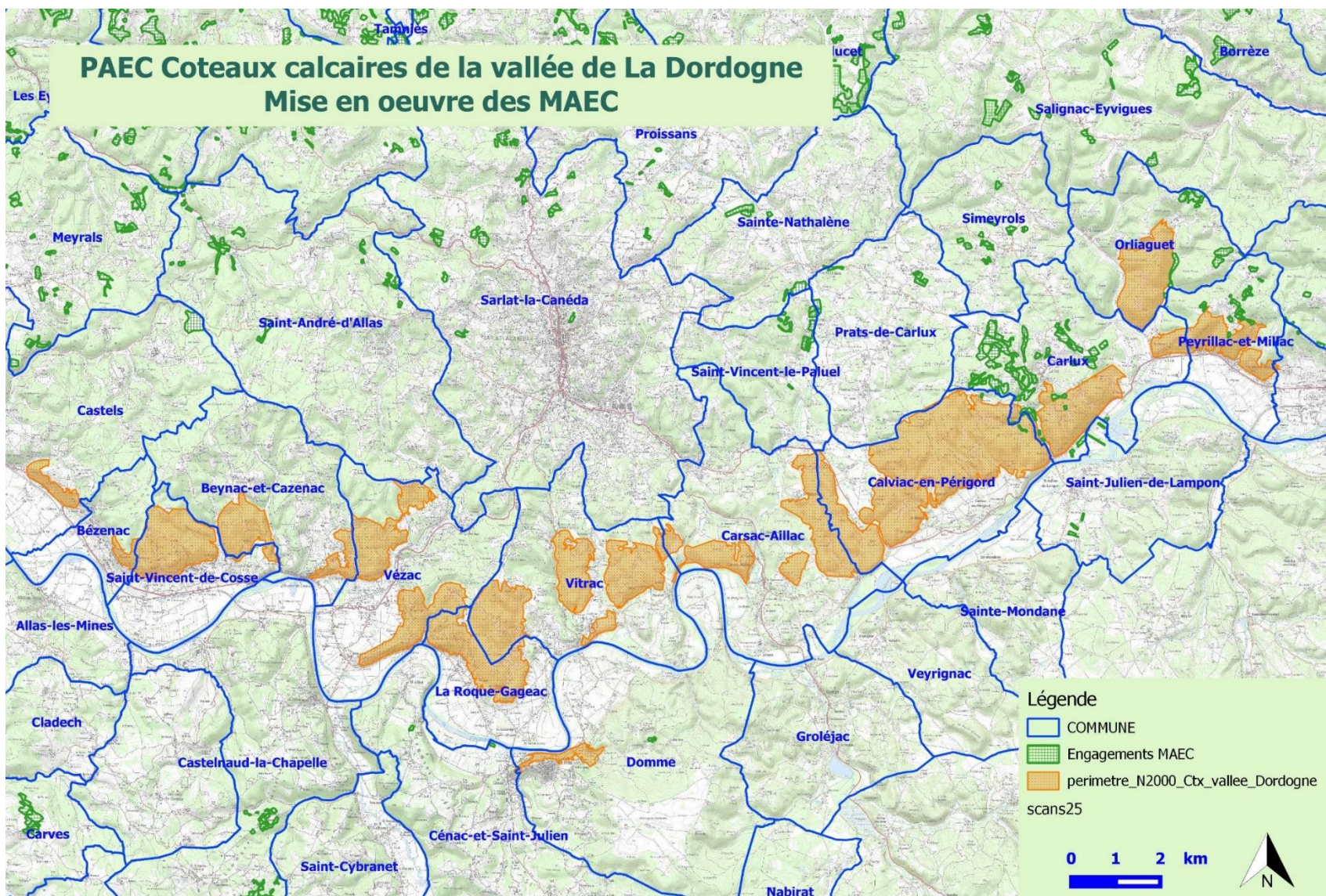


Figure 5: Localisation des parcelles engagées en MAEC sur les communes des Coteaux calcaires de la vallée de La Dordogne

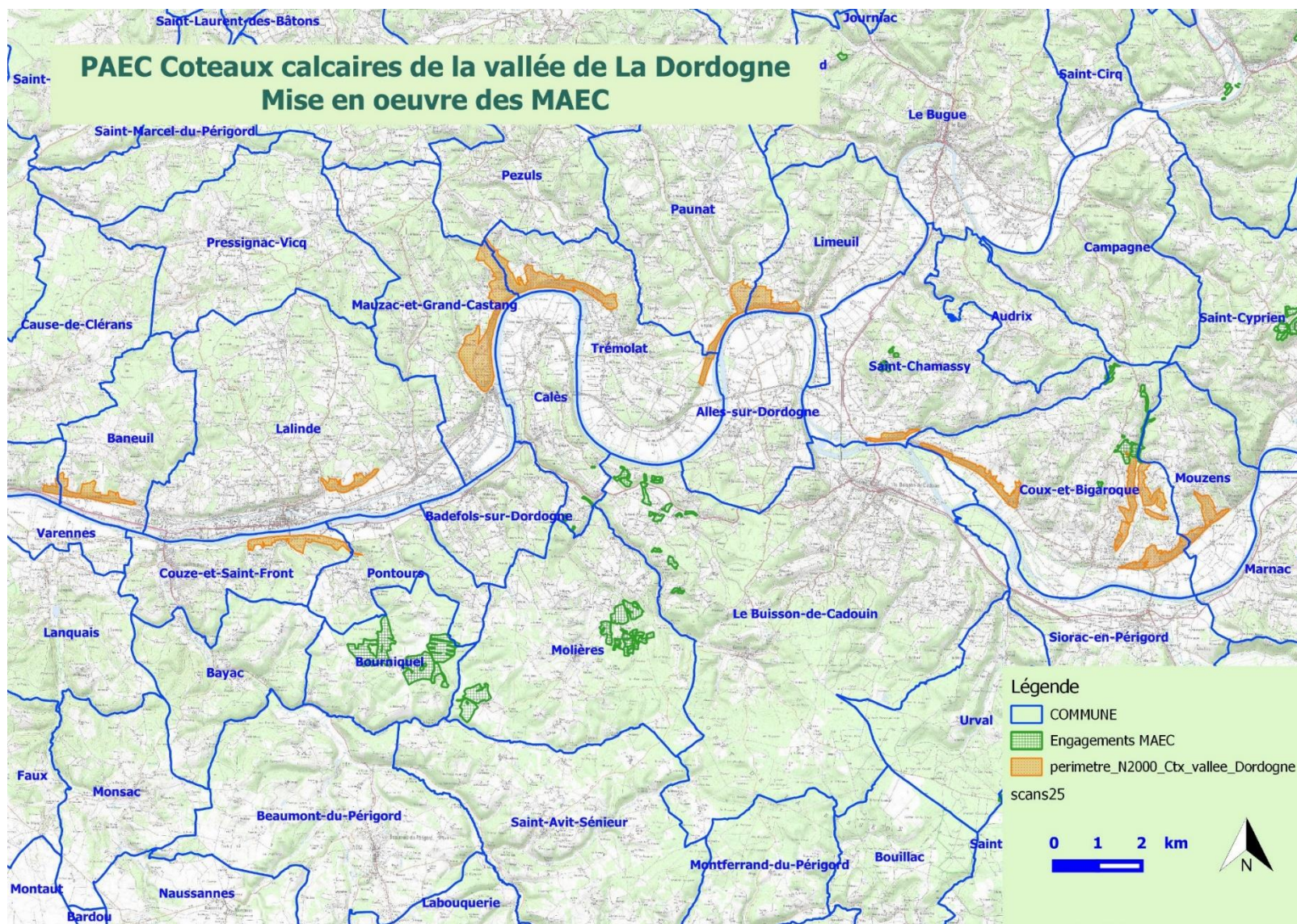


Figure 6: Localisation des parcelles engagées en MAEC sur les communes des Coteaux calcaires de la vallée de La Dordogne

ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION D'INCIDENCES

La structure animatrice n'a pas été sollicitée pendant cette phase de l'animation.

SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

Le site des anciens silos de Domme est composé de plusieurs gîtes abritant des chiroptères à plusieurs périodes de l'année (hibernation et mise bas). Deux suivis sont réalisés par an.

Les résultats sont présentés ci-après.

Tableau 5: Synthèse des suivis réalisés

	16/07/19	15/02/20
<i>Rhinolophus euryale / ferrumequinum</i>	748	
<i>Rhinolophus euryale</i>		7
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		174
<i>Rhinolophus hipposideros</i>		5
<i>Myotis emarginatus</i>	273	

Le CEN Aquitaine participe au programme Grand Rhinolophe initié en Poitou Charentes en 2016 et qui vise à mieux appréhender le réseau de sites de l'espèce à l'échelle du Sud-Ouest.

Des individus ont été marqués individuellement par transpondage sur des colonies de mise bas sur plusieurs départements de la Nouvelle Aquitaine.

Comme l'hiver précédent, le site a été intégré au programme et le protocole de relecture des Grands Rhinolophes léthargiques du site a été déployé afin de déterminer s'ils avaient fait l'objet de marquage sur des sites de parturition.

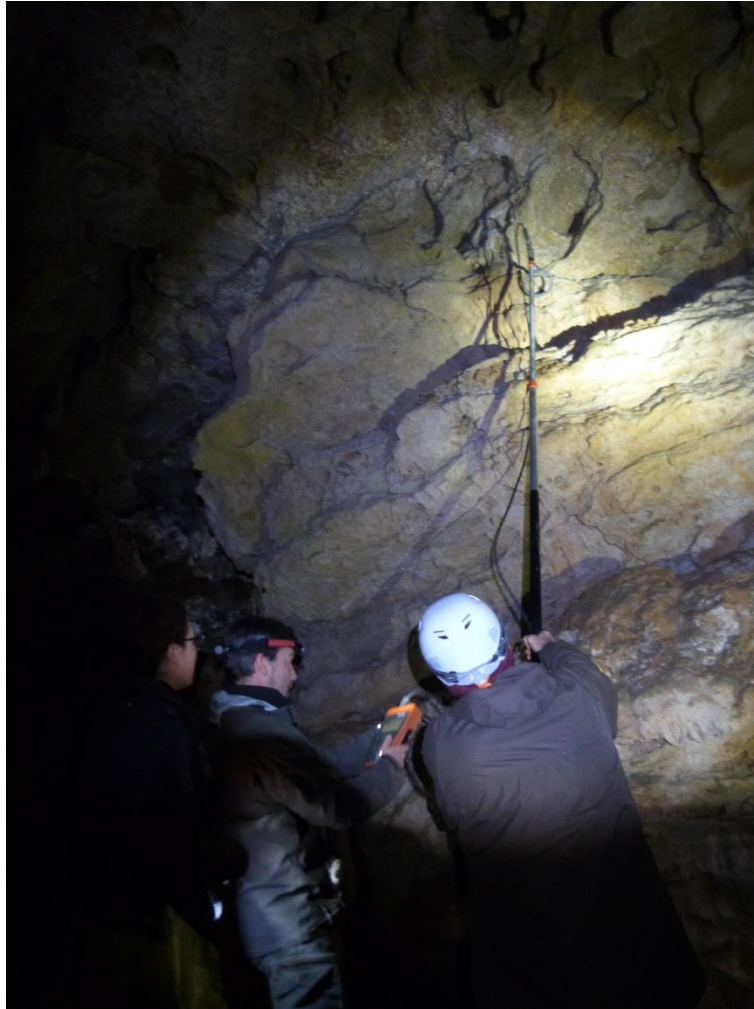


Figure 7: Scan d'un individu léthargique

Malheureusement, étant donnée la configuration du site (la majeure partie de la colonie était présente dans une des anciennes cheminées à une hauteur inaccessible pour le matériel), et le comportement des individus (beaucoup étaient éveillés), un seul a pu être scanné.

En lien avec les mesures compensatoires de la déviation de Beynac, le Département de la Dordogne s'est porté acquéreur du site en décembre 2018.

Des réflexions sont actuellement en cours sur la gestion du site et notamment sa sécurisation. Une visite de site a eu lieu le 16 juillet 2019 pour discuter des possibilités de sécurisation de la galerie inférieure, faisant l'objet de fréquentation sauvage. Aucune mesure n'a pour le moment été prise par le Département.

SOLLICITATIONS

La structure animatrice a participé avec le CBNSA à la relecture d'un quadrat de végétation installé au sein du site Natura 2000 (commune de Trémolat).



Figure 8: Relevé de végétation au sein du quadrat

PHASE DE SYNTHÈSE, DE BILAN ET MISE À JOUR DU DOCOB

Le comité de pilotage annuel, initialement prévu le 09 avril 2020 a dû être annulé en raison du confinement mis en place en lien avec l'épidémie de Covid-19 qui a sévié en France. A ce jour la nouvelle date du COPIL n'a pas encore été définie.



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère
Tél. 05 59 64 49 11
billere@cen-na.org

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers
Tél . 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24
24 rue de la Libération - 24400 Mussidan
Tél : 05 53 81 39 57
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Fonds Européen de
développement Régional



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE
LA DORDOGNE